

Présentation FUSE 20/01/2017
Laurent LUCIUS
Business Advisor – House of Entrepreneurship



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP



Welcome
at the House of entrepreneurship

Comment se faire accompagner par les chambres
professionnelles?



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Guichet virtuel – Guichet.lu

- // Projet commun du Gouvernement luxembourgeois, Ministère de l'Economie et du CTIE (Centre des technologies des informations de l'Etat)

Volet citoyens	Volet entreprises
Fiscalité Emploi Education Transport Logement Santé Immigration ...	Création et développement Financement et aides Sécurité social Fiscalité Commerce Gestion juridique Marché international ...



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Guichets physiques – CC & CdM

- // Représenter les intérêts des entreprises industrielles, commerciales, de services (Chambre de Commerce) et artisanales (Chambre des Métiers)
- // Conseil et assistance tout au long du cycle de vie d'une personne physique ou moral
- // La « HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP – One-Stop Shop », un guichet unique qui accueille et informe les entreprises et porteurs de projets ayant des questions tournant autour des thématiques de la vie de l'entreprise.



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

One-Stop-Shop : Partner

Présence permanente



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



CHAMBRE
DES METIERS
Luxembourg

Présence tous les mardis



nyuko

technoport®
business incubator | coworking place

1535°



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé



guichet.lu
Grand Duché de Luxembourg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Fonction publique
et de la Réforme administrative

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Nos services phares

Conseil aux entrepreneurs

- ✦ Création d'entreprise et de demande en autorisation d'établissement
- ✦ Cession/reprise d'entreprise et mise en relation cédant/repreneur
- ✦ Droit du travail, droit des assurances sociales, droit de la concurrence, droit des sociétés et du commerce, droit des contrats, ainsi qu'en fiscalité directe et indirecte
- ✦ Information et orientation en matière d'autorisations d'exploitation
- ✦ Aides et de financements publics

Initiatives et accompagnement

- ✦ BusinessExchange et la plateforme de cession-reprise Opportunet.net
- ✦ MCAC et la mise en relation avec des investisseurs via le LBAN
- ✦ Mise en relation entre entrepreneurs et acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial via les Journées créations, développement et reprise
- ✦ Accompagnement de porteurs de projet à impact social (SIS)
- ✦ Accompagnement de porteurs de projet des industries créatives

Formalités – échanges commerciaux

- ✦ Certificats d'origine, certificats numériques Luxtrust, carnets A.T.A. de passage en douane pour l'exportation temporaire



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Cadre réglementaire au GDL

- // Loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales au Luxembourg.
- // Activités visées par le droit d'établissement sont soumises à une autorisation d'établissement donnant accès au métier visé.
- // Activités dispensées d'autorisation si caractère intellectuel prépondérant et exercice en nom propre.

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP



Accès aux professions artisanales

- // La loi du 2 septembre 2011 et son Règlement grand-ducal du 1er décembre 2011 organisent les activités artisanales en deux grandes listes, une liste A et une liste B.
- // Accès aux professions de la liste A :
 - // Brevet de maîtrise couvrant l'activité visée ou les parties essentielles de celle-ci
 - // OU équivalences prévues par la loi
- // Accès aux professions de la liste B :
 - // DAP/CATP couvrant l'activité visée ou les parties essentielles de celle-ci
- // Point de contact:
 - // Guichet physique de la Chambre des Métiers : contact entreprise

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP



Qualification nécessaire hors artisanat

- // Commerce } Base
 - // Horeca
 - // Consultant indépendant
 - // Conseiller économique
 - // Agent immobilier
 - // Agent de voyage
- Critères spécifiques à respecter



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Conditions d'accès et affiliations principales

- // Trois conditions à remplir
 - Démontrer son honorabilité professionnelle
 - Disposer d'un lieu d'établissement fixe au Luxembourg
 - Disposer d'une qualification professionnelle adéquate
- // Les affiliations principales
 - Registre de Commerce et des Sociétés-Luxembourg
 - Centre Commun de la Sécurité Sociale
 - Administration de l'Enregistrement et des Domaines
 - Administration des Contributions Directes

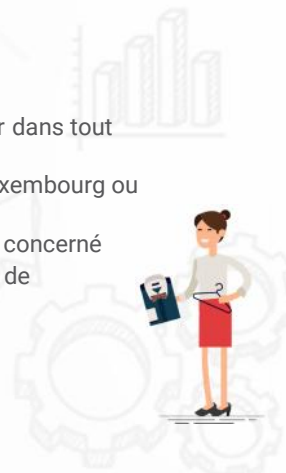


HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Exemple type: Commerçant

- // Toute activité économique qui consiste à réaliser des actes de commerce au sens du Code de commerce hors activités artisanales
- // **Ce métier est accessible :**
 - // soit avec un diplôme d'aptitude professionnel (DAP), équivalent ou supérieur dans tout domaine > CAP, CATP, BAC, bachelor, master...
 - // soit avec une expérience professionnelle de 3 ans dans toute branche au Luxembourg ou dans l'Union européenne
 - // sur base d'un certificat d'affiliation auprès du CCSS ou certificat CE du pays concerné
 - // soit avec un certificat de réussite à la formation pour l'accès à la profession de commerçant organisée par la House of Training ou équivalente (UE)
 - // soit avec une autorisation d'établissement déjà détenue

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP



Bourses d'entreprises

- Commerce
 - Opportunet.net
 - Base de donnée confidentielle
- Artisanat
 - Bourse d'entreprise



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Aides financières

- // Mutualité
 - Commerce
 - MCAC Mutualité de cautionnement et d'aides aux commerçants
 - Artisanat
 - Mutualité des PME
- // SNCI
 - Crédit d'équipement
 - Prêt de création et de reprise
- // Ministère de l'Economie
 - Régime d'aide à l'investissement initial
 - Subvention pour investissements corporelles/incorporelles
 - Viabilité du projet
 - Autorisation d'établissement
 - Mieux à faire au préalable (taux favorable)



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Formes légales les plus courantes

- // Terminologie : Personne physique vs personne morale
- // Entreprise individuelle
- // Sociétés de personnes:
 - SENC
- // Sociétés de capitaux:
 - S.A.
- // Sociétés hybrides:
 - S.à r.l.
 - S.à r.l.-S

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

S. à r.l. – S à partir du 16.01.17

- // Différences :
 - // Capital minimum
 - // Formalités de constitution
- // Limites :
 - // Objet social
 - // Associés
 - // Réserve

S'adresse aux entrepreneurs, personnes physiques débutants ayant peu de ressources mais voulant créer une société

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP



Ressources utiles

- // www.guichet.lu – portail entreprises
- // www.cc.lu
- // www.ccss.lu
- // www.aed.lu
- // www.impotdirects.public.lu
- // Nos publications multilingues:
 - Oser entreprendre
 - Guide de transmission
 - Fiches métiers

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP



Nous contacter

House of Entrepreneurship – One-Stop Shop

- // **Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
- // **Tél** : (+352) 42 39 39 – 330
- // **Email** : info@houseofentrepreneurship.lu
- // **Web** : www.houseofentrepreneurship.lu



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Questions & Réponses





Lieu d'établissement fixe au GDL

- // Lieu d'établissement fixe au Luxembourg
 - // adapté à la nature/dimension de l'activité
 - // gestion régulière et effective de l'entreprise sur place
 - // boîte postale/domiciliation contraire au droit d'établissement!
- // Preuves
 - // Contrat de bail commercial (espace privatif)
 - // Certificat de résidence si exercice à domicile justifié
 - // accord du propriétaire/de la copropriété (syndic)/de la commune (bourgmestre) requis



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Tableau récapitulatif

Activité	Qualification	Critères supplémentaires
Commerce	- DAP/CATP ou - 3 ans d'expérience pro	
Horeca	- DAP/CATP ou - 3 ans d'expérience pro	- Formation Horeca
Consultant indépendant	- Bachelor ou Master dans le domaine d'activité	
Conseiller économique	- Bachelor ou Master dans le domaine de l'économie	
Agent immobilier	- DAP/CATP ou - 3 ans d'expérience pro	- Formation au HoT - RC pro
Agent de voyage	- DAP/CATP ou - 3 ans d'expérience pro	- RC pro - Garantie financière (Affiliation syndical)

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP



Honorabilité professionnelle

- // Les résidents luxembourgeois depuis + de 5 ans
 - Formulaire « déclaration sur l'honneur »
 - // éventuelles fonctions dirigeantes au cours des 3 années précédant la demande
 - Extrait de casier judiciaire

- // Les non-résidents ou résidents luxembourgeois depuis - de 5 ans
 - Formulaire « déclaration sur l'honneur »
 - // éventuelles fonctions dirigeantes au cours des 3 années précédant la demande
 - Déclaration de non-faillite effectuée devant un notaire
 - Extrait de casier judiciaire
 - // du/des pays où le demandeur a résidé les 5 dernières années



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Entreprise individuelle

- // **Définition:**
une personne qui exerce sa profession en son nom propre, en qualité de commerçant, d'artisan ou de travailleur intellectuel indépendant et qui est seule responsable du financement de son entreprise
- // **Inconvénients :** l'entrepreneur assume la responsabilité intégrale vis-à-vis des tiers (dettes de l'entreprise) et engage ses biens personnels

S'adresse à des entrepreneurs débutants n'ayant pas d'investissements importants et dont l'activité n'implique pas de risques majeurs (ex.: prestation de services, consulting, coaching...)

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Société de personnes : l'exemple de la SENC

- // **Définition:**
Société En Nom Collectif
Société dans laquelle tous les associés sont indéfiniment et solidairement tenus de tous les engagements de la société
- // **Inconvénients:** responsabilité *indéfinie et solidaire* des associés

S'adresse à des entrepreneurs qui souhaitent s'engager dans un partenariat formel sans avoir de moyens financiers importants au départ

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Société hybrides: exemple S. à r.l.

// **Définition:**

Société à responsabilité limitée

Société où des associés en nombre limité n'engagent qu'une mise déterminée, et dont les parts sociales sont représentées exclusivement par des titres non négociables (...).

- // **Inconvénients:** parts ne peuvent être cédées que conformément aux modes et conditions prescrits par la loi

S'adresse aux entrepreneurs désirant bénéficier de la responsabilité limitée aux apports sans pour autant être obligés d'apporter une mise initiale importante, garder le contrôle sur le cercle des associés et créer une structure d'entreprise peu complexe, nécessitant des formalités administratives réduites.

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP



Société de capitaux: l'exemple de la S.A.

// **Définition:**

Société Anonyme:

Société dans laquelle chacun des associés n'engage qu'une mise déterminée

- // **Inconvénients:** Capital social minimum élevé, Règles de fonctionnement /contrôle exigeantes

S'adresse à des grands groupes, PME de croissance rapide et lorsque les actionnaires souhaitent limiter leur responsabilité à hauteur de leurs apports en capital tout en restant anonymes



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Horeca

// Débit de boissons alcoolisées et non-alcoolisées (café, salon de consommation, snack...), établissement de restauration (restaurant et foodtruck), établissement d'hébergement (hôtel, chambres d'hôtes...)

// Ces métiers sont accessibles :

// sur base des qualifications de commerçant

+ formation obligatoire pour l'accès aux professions du secteur Horeca organisée par la House of Training (dont volet HACCP)

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP



Documents nécessaires

// Récapitulatif des documents clés constituant la demande en autorisation d'établissement:

// Formulaire « autorisation d'établissement » rempli

// Preuves de qualification

- Soit copie du diplôme
- Soit certificat CE
- Soit copie du certificat de réussite de la formation « commerçant »
- Soit copie d'une autorisation d'établissement déjà détenue
- (et copie du certificat d'une formation obligatoire – si besoin (Horeca, Immobilier,...))

// Preuves d'honorabilité

- Formulaire « déclaration sur l'honneur » rempli
- Casier judiciaire récent (max. 3 mois vieux) du/des pays de résidence des dernières 5 années
- Déclaration notariée de non-faillite (si résident de -5 ans ou non-résident)

// Preuve d'établissement fixe

- Soit copie du contrat de bail ou équivalent / soit certificat de résidence si pertinent

// Autres annexes

- Copie de la carte d'identité ou du titre de séjour
- Preuve de paiement de la taxe de 24 €
- Projet de statuts (sociétés uniquement)

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Conseil indépendant

// Comprend la fourniture de services et de conseils relevant d'un secteur d'activité spécifique et à haute qualification et toute prestation de services complémentaires

// **Ce métier est accessible**

// avec un Bachelor (ou diplôme/grade équivalent de niveau BAC+3) dans le domaine visé

→ Inscription au Registre des Titres



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Conseil économique

// Conseil en macro- et microéconomie + gestion d'entreprise et de toute prestation de services complémentaire

// **Ce métier est accessible:**

// avec un Bachelor en études économiques, sciences de gestion, droit des affaires, business administration ou équivalent dans le domaine visé

→ Inscription au Registre des Titres



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP

Autorisations particulières

- // Autorisation d'exploitation - "Commodo-Incommodo"
 - // Ministère de l'Environnement
 - // ITM
 - // Commune
- // Licence de cabaretage (Schanklizenz)
- // Règlement sur les bâtisses



HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**
ONE-STOP SHOP